

Comité directeur sur les médias et la société de l'information – CDMSI

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

09/12/2016

CDMSI (2016)015

**11^e réunion du Comité directeur sur les médias et la société de l'information
29 novembre – 02 décembre 2016**

(Strasbourg, Agora, salle G01)

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

Le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) a tenu sa 10^e réunion du 29 novembre au 2 décembre 2016 à Strasbourg sous la présidence d'Elfa Ýr Gylfadóttir (Islande). La répartition hommes - femmes des 74 participants est la suivante : 26 femmes (35 %) et 48 hommes (65 %).

Patrick Penninckx, chef du Service de la société de l'information, ouvre la réunion et donne des informations sur les principaux faits survenus au Conseil de l'Europe depuis la dernière réunion. Il informe en particulier le comité de la tenue d'une table ronde, le 25 novembre à Paris, qui a réuni des représentants des opérateurs internet de premier plan et de plusieurs services du Conseil de l'Europe pour discuter de la manière d'amener le secteur de l'internet à promouvoir les principes relatifs aux droits de l'homme sur l'internet (voir le point 5.5).

Il souligne en outre la nécessité pour le CDMSI de poursuivre son action résolue en faveur de la promotion de la liberté d'expression et de la liberté des médias en tant qu'éléments fondamentaux de la démocratie, également en relevant les nouveaux défis liés aux technologies. A ce sujet, il met en évidence les travaux entrepris sur les intermédiaires internet et sur les algorithmes (voir le point 3.1).

M. Penninckx signale aussi l'étude en cours sur « les journalistes en danger » et remercie en particulier le CDMSI et son bureau de leur soutien actif dans la promotion de cette étude (voir le point 5.4). Il mentionne la conférence sur la liberté de l'internet coorganisée le 9 septembre à Strasbourg avec la présidence estonienne du Comité des Ministres et la présidence allemande de l'OSCE (voir le point 8.3) et une conférence sur « les médias de service public et la démocratie », organisée les 10 et 11 novembre 2016 à Prague conjointement avec l'Assemblée parlementaire, l'UER, Česká Televisie, à laquelle le président du CDMSI a participé activement. Pour finir, il attire l'attention sur la récente réunion du comité sur la cybercriminalité et sur la Conférence Octopus (16-18 novembre 2016) au cours de laquelle les parties ont été sur le point d'adopter une note d'orientation sur les preuves dans le nuage (*cloud*).

M. Penninckx participera, avec une délégation du Conseil de l'Europe, à la réunion du FGI qui se tiendra à Mexico (6-9 décembre), à laquelle le Conseil de l'Europe prendra de nouveau une part active (voir le point 5.5).

2. Adoption de l'ordre du jour

Le CDMSI adopte l'ordre du jour de la réunion sans modification, tel qu'il figure à l'annexe I.

3. Activités normatives

3.1 Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED)

Urška Umek, secrétaire du MSI-MED, informe le CDMSI de la deuxième réunion du comité (27-28 septembre 2016) et de l'état d'avancement de ses travaux.

Projet de recommandation sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété

Le MSI-MED tient compte des observations formulées par le CDMSI à sa dernière réunion sur la structure et les grandes lignes du projet. Le CDMSI examine le projet actuel et donne des orientations pour le développer.

D'une manière générale, le projet de recommandation est jugé pertinent dans le contexte d'un paysage médiatique en évolution et de la nécessité d'accorder plus d'importance au rôle et aux effets des nouveaux médias sur le pluralisme, y compris la consommation de contenus médiatiques, le financement des organismes de médias et la répartition des recettes. L'éducation aux médias est jugée étroitement liée au pluralisme, car il permet à la population de comprendre les données sur la propriété des médias. A cet égard, le rôle des médias de service public est essentiel, d'où l'importance d'un financement durable. Les délégués insistent aussi sur la nécessité de régulateurs nationaux et sur celle, pour le grand public, d'avoir accès à l'information sur la propriété ultime des médias et leur financement ; des recommandations claires, précises, concises et rigoureuses s'imposent donc. Il conviendrait toutefois de préciser quels organes de médias seront assujettis à la transparence des règles de propriété.

Un projet révisé sera communiqué au CDMSI pour sa prochaine réunion en juin 2017.

Etudes de faisabilité sur le rôle de l'internet dans la couverture par les médias des campagnes électorales et sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la couverture médiatique des élections

Le CDMSI examine l'étude dont il reconnaît l'importance, car elle permet une réflexion plus approfondie sur des questions qui n'appellent sans doute pas (encore) de normes. Il insiste aussi sur la nécessité d'une coordination avec d'autres services compétents du CdE pour optimiser les résultats de ces études intersectorielles.

Concernant plus précisément l'utilisation de l'internet dans les campagnes électorales, l'étude va au-delà des questions simplement liées aux médias. A ce sujet, il convient d'être prudent dans la formulation de recommandations spécifiques appelant des règles, car un certain nombre d'États membres ont des modèles de publicité politique très libéraux même si certaines parties de l'Europe

souhaitent sans doute avoir des orientations claires sur la part croissante de la publicité électorale sur l'internet.

Le président invite les membres à envoyer au secrétariat toute information qu'ils jugent utiles pour compléter, modifier ou enrichir l'étude.

3.2 Comité d'experts sur les intermédiaires internet (MSI-NET)

Charlotte Altenhöner-Dion, secrétaire du MSI-NET, rend compte de la deuxième réunion du comité (29-30 septembre 2016) et de l'état d'avancement de ses travaux. Elle signale l'intérêt actuellement porté au niveau national et régional aux responsabilités des intermédiaires et mentionne la participation de représentants du secteur de l'internet aux réunions et leurs contributions utiles aux travaux.

En ce qui concerne la mise à jour éventuelle des *Lignes directrices de 2008 visant à aider les fournisseurs de services internet*, elle précise que l'Association européenne des fournisseurs de services internet (EuroISPA), représentée à la réunion, a proposé de réfléchir en interne à la possibilité que la mise à jour puisse se faire dans le cadre du projet de recommandation sur les intermédiaires internet actuellement élaboré par le MSI-NET.

Projet de recommandation sur les intermédiaires internet

Les travaux sur le projet soumis par le rapporteur ont progressé au rythme des discussions des experts du MSI-NET et des contributions reçues également du bureau du CDMSI en octobre. Des efforts ont été faits en particulier pour rationaliser la structure du texte afin d'indiquer clairement les obligations des États, tant négatives que positives, vis-à-vis des utilisateurs et des intermédiaires et les responsabilités des intermédiaires proprement dit.

Le CDMSI confirme le vif intérêt que suscite le sujet et donne des orientations pour la poursuite de l'élaboration du projet de recommandation. Plusieurs observations portent notamment sur la nécessité d'introduire une définition des intermédiaires pour clarifier la portée du texte. Il conviendrait en outre de veiller à une cohérence avec les travaux précédents du CdE et du CDMSI du point de vue du libellé et des thèmes centraux. Le comité estime aussi que le premier projet insiste trop sur les droits des intermédiaires et sur la protection des modèles de l'économie de marché au détriment des droits de l'homme en jeu et des responsabilités des intermédiaires. De plus, il conviendrait d'envisager des régimes de responsabilité appropriés concernant les fonctions éditoriales des intermédiaires dont le rôle actif dans la hiérarchisation et la diffusion du contenu n'est pas prévu dans le cadre de la responsabilité limitée établie par les règles relatives au retrait sur notification. Pour finir, les délégués mentionnent la nécessité de clarifier la différence entre les plateformes des médias sociaux et les portails d'information sollicitant des commentaires pour des raisons d'intérêts commerciaux et de donner des indications sur le moment auquel les plateformes des médias sociaux doivent restreindre les contenus et avec quelles garanties.

Les délégués de la Fédération de Russie et de la Grèce formulent des observations générales ainsi que sur certains paragraphes du projet qui seront transmises au rapporteur et au MSI-NET pour qu'ils les examinent. La présidente

invite les membres à faire parvenir au secrétariat par écrit toute autre observation particulière.

Rapport sur les dimensions des droits de l'homme des algorithmes

Actuellement, les algorithmes et les autres techniques de traitement des données et leurs effets sur la vie quotidienne des citoyens figurent au premier rang des préoccupations politiques et divers rapports et études sont en préparation. Il est donc particulièrement important que le Conseil de l'Europe contribue au débat avec la perspective spécifique des droits de l'homme qui est la sienne.

Le CDMSI se déclare globalement favorable au rapport qu'il juge d'actualité et utile pour les décideurs. Il est aussi précisé que ce rapport porte sur un domaine qui évolue rapidement et doit donc être tourné vers l'avenir et envisager diverses questions posées par l'automatisation et la robotique et leurs conséquences croissantes pour la vie quotidienne. Pour que le CDMSI, et plus généralement le Conseil de l'Europe, puissent être à même de devancer les événements, il importe de recueillir aussi les observations des concepteurs de logiciels et des spécialistes de la technologie. Il est en outre estimé que le rapport devrait avoir un champ d'application clair et donner des précisions sur les fonctions que les techniques de traitement automatisé des données peuvent remplir, sur leur degré variable de complexité et la manière dont cela modifie leurs effets sur l'exercice et la jouissance des droits de l'homme. Il est fait un lien avec le projet de recommandation et le rôle éditorial des intermédiaires moyennant des algorithmes, par exemple, dans la création et la diffusion de fils d'actualité, ce qui leur octroie une influence considérable.

Le comité soulève en outre les problèmes de transparence que pose l'utilisation d'algorithmes. Il est proposé que les mécanismes de vérification interne des comptes des entreprises délivrent des labels pour certifier le respect des normes établies en matière de droits de l'homme.

Les délégués de la Grèce et de la Fédération de Russie formulent des observations spécifiques sur le texte qui seront transmises au rapporteur et au MSI-NET pour qu'ils les examinent avec les autres observations et propositions du CDMSI pour le développement du rapport.

4. Activités de coopération

Le CDMSI prend note des informations du secrétariat sur les programmes et les activités de coopération en cours et futurs (voir le document MEDIA-COOP (2016)02). Douze projets de coopération sont actuellement en cours sur financement externe (contributions volontaires ou financement conjoint de l'Union européenne) pour un montant total de 7 229 398 euros sur deux ou trois ans, suivant les projets. Depuis la dernière réunion plénière, 150 activités environ ont concerné au total près de 4 500 participants (juges, procureurs, avocats, journalistes, professionnels des médias, représentants de la société civile, d'organes d'autorégulation, responsables d'administrations publiques et étudiants en journalisme).

Le secrétariat présente un projet régional récent sur le renforcement des compétences judiciaires en matière de liberté d'expression et de liberté des

médias en Europe du Sud-Est (JUFREX). Ce projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, d'un montant total de 3,1 millions d'euros sur trois ans vise à dresser un bilan de la mise en œuvre de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme concernant l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme et à mener des activités de formation ciblées du corps judiciaire des pays et entités bénéficiaires. Le projet comprend aussi des activités spécifiques pour les autorités de réglementation et les journalistes. Les bénéficiaires sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, l'« ex-République yougoslave de Macédoine » et la Serbie ainsi que le Kosovo¹.

Le CDMSI prend aussi note d'informations particulières sur le projet conjoint de coopération CdE/UE relevant du cadre européen de coopération.

Le CDMSI écoute M^{me} Meriem Khatouri, directrice des études et du développement des médias au ministère de la Communication, présenter la réforme récente de la législation sur la presse et l'édition au Maroc et a un échange de vues avec elle.

5. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe

5.1 Séminaire à haut niveau : liberté d'expression – rôle et pouvoirs des institutions nationales de défense des droits de l'homme et des autres mécanismes nationaux – 15 décembre 2016, Strasbourg

Le CDMSI prend note avec intérêt des informations données par le secrétariat sur un séminaire à haut niveau intitulé : *Liberté d'expression – rôle et pouvoirs des institutions nationales de défense des droits de l'homme et des autres mécanismes nationaux* qui aura lieu le 15 décembre 2016 à Strasbourg. Il fait suite au rapport de 2015 du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit et à une première réunion organisée en octobre 2015 entre le Secrétaire Général et des médiateurs. Co-organisé avec le Réseau européen des institutions nationales de défense des droits de l'homme, il a pour objectif principal de servir de lieu d'échange pour la mise en commun des expériences et des pratiques des organisations participantes concernant les droits de l'homme, la sécurité des journalistes, la question de l'impunité des crimes commis contre des journalistes et le discours de haine. Il réunira des représentants des institutions nationales de défense des droits de l'homme de 30 pays ainsi que des organisations de journalistes et des défenseurs des droits de l'homme (AJE, FEJ, Reporters sans frontières, Article 19, Index on Censorship, Comité de protection des journalistes et Institut international de la presse).

5.2 Initiatives dans les États membres

Le CDMSI prend note des informations communiquées par certains de ses membres sur des initiatives et des faits nouveaux dans son domaine de travail:

- France : adoption d'une nouvelle loi sur l'indépendance des médias;

¹ Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

- Pays-Bas : rapports : « *The public core of the internet. An international agenda for Internet governance* » et « *The internet: a global free space with limited state control* » et réponse du Gouvernement néerlandais;
- Ukraine : séries d'évolutions législatives sur la radio télédiffusion en Ukraine.

Il prend aussi note de la traduction par les autorités allemandes de la recommandation du CM sur la liberté d'internet et de la Recommandation CM/Rec(2016)1 sur la protection et la promotion du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée en lien avec la neutralité du réseau.

Ces informations sont publiées sur le site web du CDMSI avec un formulaire destiné à aider les délégués à signaler des évolutions similaires dans leur pays.

5.3 Diffamation

Le CDMSI prend note de la publication récente d'une étude sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur « *La liberté d'expression et la diffamation* ». Il est prévu de mettre à jour l'étude sur la pénalisation de la diffamation. Les délégués sont invités à communiquer au secrétariat toute information sur l'évolution dans ce domaine dans leurs pays.

5.4 Peur dans le journalisme

Le CDMSI a un débat avec le professeur Marilyn Clark, de l'Université de Malte, auteur d'une étude intitulée « *Les journalistes en danger : les aléas du métier ?* » commandée par le Conseil de l'Europe. M^{me} Clark présente les principaux résultats de l'étude qui fait état des pressions diverses, d'une intensité inquiétante exercées sur les journalistes dans toute l'Europe et qui se traduisent par une autocensure également forte. L'étude a été menée sur internet avec l'aide des organisations partenaires de la plateforme du Conseil de l'Europe pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et a concerné 940 journalistes en Europe entre avril 2015 et juin 2016. Elle sera publiée au printemps 2017 pour coïncider avec le 4^e rapport du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe.

5.5 Gouvernance de l'internet

Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2016-2019

Le secrétariat informe le CDMSI de la mise en œuvre de la Stratégie pour la gouvernance de l'internet 2016-2019 (voir le document CDMSI(2016)005rév). Cette compilation repose sur les contributions reçues par un certain nombre de services du Conseil de l'Europe traitant des aspects numériques de domaines comme l'éducation, la protection de l'enfance, le discours de haine, la criminalité, la sécurité, le terrorisme, etc.

Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet (EuroDIG)

Le CDMSI prend note des informations communiquées par le secrétariat et le représentant de la Suisse sur les travaux préparatoires du prochain EuroDIG qui se tiendra les 6 et 7 juin 2017 à Tallinn. La manifestation sera accueillie et financée par le ministère estonien des Affaires étrangères. Le secrétariat souligne la nécessité pour l'EuroDIG d'avoir des partenaires forts dans l'avenir, dont le CDMSI.

Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI)

Le CDMSI prend aussi note de la réunion à venir du Forum sur la gouvernance de l'internet du 6 au 9 décembre à Jalisco (Mexique) qui aura pour thème général « Permettre une croissance inclusive et durable » et le secrétariat donne des informations sur la participation du Conseil de l'Europe.

ICANN

Le délégué du Royaume-Uni rend compte de la dernière réunion de l'ICANN tenue du 3 au 9 novembre 2016 à Hyderabad (Inde) où il a présenté le rapport d'experts du Conseil de l'Europe intitulé « *The Future of Community top-level Domains (TLDs) and ICANN Opportunities and Challenges for non-profit Communities from a Human Rights Perspective* ». Ce rapport avait été précédemment soumis à l'ICANN et bien accueilli par la profession, en particulier le Comité consultatif gouvernemental (GAC). Les membres du CDMSI sont encouragés à l'examiner et à formuler des recommandations à ceux de leurs représentants nationaux au GAC.

5.6 Conférence sur la liberté d'internet

Les membres du CDMSI qui y ont pris part et le secrétariat informent le comité d'une conférence sur la liberté d'internet organisée le 9 septembre à Strasbourg avec la présidence estonienne du Comité des Ministres et la présidence allemande de l'OSCE. La conférence a réuni un grand nombre de participants : plus de 200 dans la salle, près de 400 en ligne et un flot continu d'échanges sur Twitter.

Pour y donner suite, le CDMSI a un échange de vues sur le sujet avec Robert Spano, juge de la Cour européenne des droits de l'homme et intervenant de la conférence. Il partage avec le CDMSI ses réflexions sur différents modèles de responsabilité des intermédiaires d'internet, le détournement des données collectées en ligne dans un but différent, des dispositions à prendre pour faciliter l'application de la recommandation sur la liberté d'internet par les États membres par une délimitation plus claire des obligations positives et négatives des États du point de vue de la protection des personnes contre la cybercriminalité.

5.7 Conférence régionale avec l'UER à Prague sur les « médias de service public et la démocratie »

Un représentant de l'Union européenne de radiotélévision (UER) rend compte de la conférence coorganisée par l'UER, le Conseil de l'Europe et Česká Televize et accueillie par le Parlement tchèque. Les participants ont discuté de l'importance et des effets des médias de service public pour la démocratie et soulevé notamment les principaux problèmes liés à l'indépendance et au financement. Les conclusions de la conférence ont alimenté le colloque annuel de la Commission européenne sur les droits fondamentaux organisé la semaine suivante à Bruxelles.

6. Atelier du CDMSI : « L'avenir de l'information : médias et journalisme à l'ère de la convergence numérique », 1^{er} décembre 2016

Dans le cadre du 3^e aspect de son mandat, à savoir la réflexion et le dialogue sur la liberté d'expression à l'ère de la convergence numérique, le CDMSI a organisé un séminaire d'une demi-journée. En préparation de ce séminaire, l'Institut Reuter d'études du journalisme de l'Université d'Oxford avait été chargé d'élaborer un rapport intitulé : *Défis et perspectives pour les médias et le journalisme d'information à l'ère du développement des médias numériques, mobiles et sociaux*. L'un des auteurs du rapport, Rasmus Kleis Nielsen, précise le thème de l'atelier en expliquant l'idée de la préservation du journalisme en tant que bien public et les défis auxquels les médias et le journalisme d'information sont confrontés en raison des bouleversements numériques : recettes publicitaires basculant vers des sociétés en ligne, baisse des investissements dans le journalisme, place dominante des opérateurs en ligne dans la diffusion de contenus médiatiques, polarisation de la relation entre les lecteurs et les utilisateurs et le contenu. Il se dit aussi préoccupé par les bulles de filtres (récemment qualifiées de « ségrégation algorithmique ») qui appellent d'autres discussions fondées sur l'analyse des faits. Les membres du CDMSI s'engagent dans une discussion sur le sujet et sur les problèmes analysés dans le rapport.

L'introduction est suivie de deux panels. Le premier, composé de représentants de deux grands journaux européens, Le Monde et The Guardian, du site d'information en ligne Rue 89, de News Media Europe et de la Fédération européenne des journalistes, aborde la manière dont les organisations de média font face aux défis et les stratégies d'adaptation qu'elles ont adoptées (couverture en temps réel, connexion instantanée avec les lecteurs, présentation attrayante de l'actualité, meilleure utilisation des données sur et provenant des lecteurs, solutions alternatives possibles au modèle commercial de publicité numérique, contenu basé sur les contributions de lecteurs (qui s'est développé après le Brexit et les élections aux États-Unis), recherche d'abonnements directs de médias plus petits, financement participatif). Les membres du CDMSI discutent ensuite avec les membres du panel.

Dans le cadre du deuxième panel, un représentant de Google Digital News Initiative présente les activités de Google dans le financement de médias, la formation et l'innovation en matière de produits et discute avec les membres du CDMSI de la raison d'être de cette initiative. Upiant, société de production de contenus, présente le documentaire « *Do Not Track* » sur les questions du respect de la vie privée expliquées à des publics plus larges pour montrer comment les nouvelles technologies peuvent sensibiliser le public et favoriser le débat sur les questions de convergence des médias.

Rasmus Kleis Nielsen conclut l'atelier en soumettant des pistes de réflexion plus approfondie et en donnant des idées pour des politiques des médias : financement public des médias de service public, soutien indirect et direct aux médias d'actualité privés, solutions législatives comme des exonérations de TVA pour les contenus médiatiques traditionnels et numériques, soutien des organes d'information à but non lucratif. Pour finir, un représentant de la Commission européenne présente diverses initiatives juridiques (par exemple, la révision de la Directive sur le droit d'auteur, dont les droits de protection pour les extraits

d'information) et d'autres initiatives non contraignantes en faveur du pluralisme des médias (recherche sur le financement menée par l'UE).

Le secrétariat établira un rapport sur cet atelier.

7. Protection des données

Le CDMSI prend note avec intérêt des informations données par Sophie Kwasny, secrétaire du T-PD, sur les travaux en cours dans le domaine de la protection des données personnelles. M^{me}Kwasny signale l'intérêt croissant que la communauté internationale porte à la Convention n 108 et aux travaux du Conseil de l'Europe sur la protection des données. Cinquante États en sont actuellement parties (la Convention est très récemment entrée en vigueur au Sénégal et le Burkina Faso a demandé à y adhérer) et la Convention bénéficie d'un fort soutien de l'UE.

Modernisation de la Convention n 108 : un projet de protocole portant modification de la Convention n 108 a été arrêté par le CAHDATA et le groupe de rapporteurs sur la coopération juridique (GR-J) du Comité des Ministres a examiné toutes les questions en suspens ainsi qu'un rapport abrégé de la réunion du CAHDATA. Ces questions portent sur les exceptions et les restrictions de la Convention, les flux de données transfrontières, les droits de vote au comité de la Convention.

Travaux du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD) :

- *L'avis du T-PD sur « les implications en matière de protection des données du traitement des dossiers passagers »* a été adopté le 15 septembre 2016 suivant une procédure écrite.
- *Projet de recommandation du CM en matière de protection des données de santé* : une dernière version du projet a été examinée et le T-PD pourrait l'approuver à sa prochaine réunion plénière au printemps de 2017. Le projet sera ensuite soumis au CDMSI pour examen puis transmis au Comité des Ministres.
- *Projet de lignes directrices sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel à l'ère des méga données* : le CDMSI et d'autres observateurs ont été invités à formuler des observations ; Sophie Kwasny, secrétaire du T-PD, les remercie de leurs contributions. Le projet sera arrêté définitivement par le bureau du T-PD (réunion du 30 novembre au 2 décembre) et soumis à adoption suivant une procédure écrite. Il sera ensuite communiqué à titre d'information au CDMSI. Les membres du CDMSI et le secrétariat insistent aussi sur les synergies entre ces travaux et ceux du MSI-NET sur les droits de l'homme et les algorithmes.

8. Travaux d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

8.1 Initiatives du Secrétaire Général

3^e rapport annuel du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit

Le CDMSI prend note des informations communiquées par le secrétariat sur les activités menées par le service de la société de l'information ainsi que par d'autres organes et services du Conseil de l'Europe pour donner suite au 3^e Rapport annuel du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe en 2016. Il note que le Comité des Ministres a discuté, en juin, de la suite concrète à y donner sans prendre de décision.

Concernant l'Étude sur le blocage, le filtrage et la suppression des contenus illégaux sur l'internet, le CDMSI relève qu'elle a des effets significatifs et est bien accueillie.

Le secrétariat informe aussi le comité qu'il travaille actuellement à la 4^e édition du rapport du Secrétaire Général attendue en avril 2017.

8.2 Comité des Ministres

Le CDMSI prend note des informations de la déléguée chypriote sur les priorités de la présidence chypriote du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (22 novembre 2016 – 19 mai 2017) et en particulier de deux manifestations intéressant ses travaux : la conférence, au printemps, des autorités européennes chargées de la protection des données (Limassol, 27-28 avril 2017) et une conférence internationale sur la liberté d'expression et les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme relatifs à l'internet (Nicosie, 28 avril 2017).

8.3 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le secrétariat informe le CDMSI de la situation pour ce qui est de ses observations sur la Recommandation 2092(2016) de l'APCE Lutter contre l'hypersexualisation des enfants. Ses observations ont été traitées suivant une procédure écrite pour respecter les délais fixés par le Comité des Ministres. Elles ont été transmises à temps et le comité sera informé de la suite qui y sera donnée. Le délégué du Royaume-Uni donne des informations supplémentaires sur le sujet.

Le CDMSI a aussi un échange de vues avec un membre du secrétariat de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE sur ses activités et sa collaboration avec le CDMSI.

8.4 Commissaire aux droits de l'homme

Le CDMSI a un échange de vues avec Anne Weber, représentante du bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, sur la mission et les domaines de travail du Commissaire. Il prend note du rapport du Commissaire sur la Croatie.

Les délégués et les observateurs expriment leur déception et leur préoccupation devant le peu de réponses des États membres aux alertes publiées sur la plateforme destinée à promouvoir la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et demandent à la représentante du Bureau du Commissaire ce que celui-ci pourrait faire à ce sujet.

8.5. Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Le CDMSI a un échange de vues avec Anne Rurka, présidente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, sur les activités de la Conférence et sur une éventuelle collaboration.

8.6 Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)

Kristian Bartholin, cosecrétaire du CODEXTER, informe le CDMSI des travaux en cours et a un échange de vues avec lui, en particulier sur la révision de la recommandation de 2005 sur les techniques spéciales d'enquête. Le CDMSI est représenté au CODEXTER par Maja Raković que M. Bartholin remercie de sa contribution constructive. Le projet a été finalisé et approuvé par le CODEXTER et sera soumis au Comité des Ministres pour adoption en 2017. M. Bartholin a aussi pris part à la table ronde organisée le 25 novembre à Paris avec des représentants du secteur de l'internet. Il souligne la nécessité et l'intérêt de travailler avec le secteur privé, mais précise que les États doivent demeurer responsables de la réglementation de l'internet.

8.7 Observatoire européen de l'audiovisuel

Maja Cappello, chef du Service de l'information juridique de l'Observatoire, informe le CDMSI des travaux en cours et futurs ainsi que de l'évolution de l'Observatoire et a un échange de vues avec le comité.

8.8 Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

Le secrétariat informe le CDMSI de l'état du projet de recommandation relative à la réglementation juridique des activités de lobbying dans le contexte de la prise de décision publique. Le projet est en cours d'achèvement et devrait être soumis au Comité des Ministres pour adoption au début du mois de mars 2017.

8.9. Participation de membres du CDMSI à des réunions et manifestations

Le CDMSI prend note des informations communiquées par certains de ses membres sur leur participation à des activités, réunions et manifestations relatives aux médias et à l'internet ainsi que par le secrétariat, en particulier :

- la conférence de l'APCE sur « La liberté des médias comme fondement des élections démocratiques », 4 juillet 2017, Berlin, à laquelle a participé Elfa Ýr Gylfadóttir ;
- « 1st Global Internet and Jurisdiction Conference », Paris, 14-16 novembre 2016 ;
- le colloque annuel de 2016 sur les droits fondamentaux : « Pluralisme des médias dans une société démocratique ».

Il examine certains des thèmes de ces manifestations en relation avec ses travaux en cours et futurs.

8.10 EPRA (point supplémentaire)

Le CDMSI a aussi un échange de vues avec Emmanuelle Machet, secrétaire de l'EPRA, qui présente la Déclaration de stratégie de la plateforme, qui sera suivie

d'un programme de travail triennal pour donner effet dans la pratique aux buts et objectifs stratégiques.

9. Autres organisations

Union européenne

Le secrétariat présente les informations transmises par la déléguée slovaque, qui ne peut participer à la réunion, sur les activités menées dans le cadre de la présidence sortante slovaque de l'Union européenne.

Le CDMSI prend aussi note de l'intervention de la déléguée de Malte sur les priorités et les activités de la future présidence de l'Union européenne.

Le CDMSI prend note des travaux en cours de l'Union européenne sur la révision de la Directive Services de médias audiovisuels (directive SMA). Il rappelle que la révision de la Convention européenne sur la télévision transfrontière est bloquée et invite les États membres à faire part de leur position sur ce sujet à sa prochaine réunion en juin 2017. Pour préparer les discussions, le secrétariat enverra une note d'information accompagnée de questions méritant un débat.

10. Programme et méthodes de travail du CDMSI

Réflexion sur une future conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information

Le CDMSI discute des éventuels thèmes d'une conférence des ministres spécialisés sur la base d'un document préparé par le secrétariat à la suite de la 10^e réunion du bureau.

Il reconnaît qu'une réflexion plus approfondie s'impose et qu'il faut un thème général. A cet effet, les membres sont invités à communiquer au secrétariat avant le 15 février 2017 leurs propositions et d'autres thèmes à développer.

Le CDMSI soulève aussi la question du pays hôte. Il se félicite de l'intention des délégués du Royaume-Uni de consulter leurs autorités sur la possibilité d'accueillir la conférence. La présidente encourage tous les membres à réfléchir également à une telle possibilité.

11. Elections

Conformément à la Résolution/CM (2011)24, le CDMSI élit Elfa Ýr Gylfadóttir (Islande) présidente, Emir Povelkić (Bosnie-Herzégovine) vice-président pour un deuxième mandat d'un an et Christoffer Lärkner (Suède) membre du bureau pour un deuxième mandat d'un an.

12. Questions diverses

Le CDMSI prend note des dates de ses réunions plénières et de celles des réunions du bureau en 2017 :

11^e réunion du bureau du CDMSI : 11 et 12 mai 2017

12^e réunion plénière du CDMSI : 20 (après-midi) – 23 (matin) juin 2017

12^e réunion du bureau du CDMSI : 19 et 20 octobre 2017

13^e réunion plénière du CDMSI : 5 (après-midi) – 8 (matin) décembre 2017

13. Rapport abrégé

Notant que le quorum n'est pas atteint, le CDMSI finalise le rapport abrégé de la réunion et convient que, sans réaction au plus tard le 14 décembre 2016 en fin de la journée, le rapport sera considéré adopté.

Annexe I

Ordre du jour annoté 25 novembre 2016

- 1. Ouverture de la réunion par Patrick Penninckx, Chef du service Société de l'information**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Activités normatives**
 - 3.1 *Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED)*
 - 3.2 *Comité d'experts sur les intermédiaires d'internet (MSI-NET)*
- 4. Activités de coopération**
- 5. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe et bonnes pratiques**
 - 5.1 *Séminaire à haut niveau : Liberté d'expression – rôle et pouvoirs des institutions nationales de défenses des droits de l'homme (NHRIs) et autres mécanismes nationaux – Strasbourg, 15 décembre 2016*
 - 5.2 *Initiatives dans les Etats membres*
 - 5.3 *Diffamation*
 - 5.4 *Peur dans le journalisme*
 - 5.5 *Gouvernance de l'internet*
 - 5.6 *Conférence sur la liberté d'Internet*
 - 5.7 *Conférence régionale avec l'UER à Prague sur " Médias de service public et démocratie"*
- 6. Atelier du CDMSI : 'L'avenir de l'information : médias et journalisme à l'âge de la convergence numérique', 1 décembre 2016**
- 7. Protection des données**
- 8. Travaux d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe**
 - 8.1 *Initiatives du Secrétaire Général*
 - 8.2 *Comité des Ministres*
 - 8.3 *8.3 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)*
 - 8.4 *Commissaires aux droits de l'homme*
 - 8.5 *Conférence des ONGs internationales du Conseil de l'Europe*
 - 8.6 *Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)*
 - 8.7 *Observatoire européen de l'audio-visuel*
 - 8.8 *comité européen de coopération juridique (CDCJ)*
 - 8.9 *Participation de membres du CDMSI à des réunions et manifestations*
- 9. Autres organisations**
Union européenne
- 10. Programme et méthodes de travail du CDMSI**
Réflexion sur une future conférence des ministres responsables pour les médias et la société de l'information

11.Elections

12.Points divers

13.Adoption du rapport abrégé de la réunion

Annexe II

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS
11TH MEETING OF THE STEERING COMMITTEE ON MEDIA AND INFORMATION SOCIETY

11EME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR SUR LES MEDIAS ET LA SOCIETE DE L'INFORMATION
(CDMSI)

29 NOVEMBRE – 2 DÉCEMBRE 2016 / 29 NOVEMBRE – 2 DÉCEMBRE 2016
ROOM/SALLE G01 (AGORA)

Total number of participants : 75
 Gender distribution : 47 men (66%) / 25 women (34%)
Parité entre hommes / femmes : hommes (66%) / femmes (34%)

ARMENIA / ARMENIE

Ms Kima Khachatryan, First Degree Specialist
 Department of Information and Public Relations - Ministry of Justice of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Matthias Traimer
 Federal Chancellery, Media Affairs and Information Society, Federal Chancellery,
 Constitutional Service

AZERBAIJAN

Ms Jeyran Amiraslanova
 Senior Adviser of the Administration of the President

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Emir Powlakic
 Head of Division for Licensing, Digitalization and Coordination in Broadcasting,
 Communications Regulatory

BULGARIA / BULGARIE

Ms. Nelly Stoyanova
 Head of Information Society Policy Department - Ministry of Transport, IT and
 Communications

CYPRUS / CHYPRE

Ms Sofia (Sunny) Papadimitriou Tofa
 Press and Information Officer, Ministry of Interior

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Artus Rejent
 Media and Audio-vision Department, Ministry of Culture

DENMARK / DANEMARK

Ms Katja Just Maarbjerg, Ministry of Culture

ESTONIA / ESTONIE

Mr Mati Kaalep
 Adviser of Audiovisual Affairs of Estonian Ministry of Culture

FINLAND

Mr. Juuso MOISANDER
 Commercial Secretary, Information Society and ICT, Ministry for Foreign Affairs

FRANCE

Ms Joanna Chansel
 Bureau des affaires européennes et internationales

Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles
Ministère de la Culture et de la Communication

Mr Julien Plubel
Direction des affaires culturelles, Ministère des affaires étrangères

GEORGIA / GEORGIE

Mr George Paniashvili
Deputy Director, International Law Department, Ministry of Foreign Affairs

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Annick Kuhl
Representation of the Free State of Bavaria to the EU

GREECE / GRECE

Mr Evgenios Nastos
Secretariat General for Information & Communication

Ms Maria Sfetsa
Secretariat General for Information & Communication

HUNGARY / HONGRIE

Mr György Ocskó
International Legal Adviser, National Media and Infocommunications Authority

ICELAND / ISLANDE

Ms Elfa Ýr Gylfadóttir (Chair / Présidente)
Media Commission, Ministry of Education, Science and Education

IRELAND / IRLANDE

Mr Eanna O'Conghaile
Department of Communications, Energy and Natural Resources

ITALY / ITALIE

Mr Pierluigi Mazzella
Director General, Agency for the right to university education, Professor of Information and Communication, University of Rome

LATVIA / LETTONIE

Mr Andris Mellakauls
Information Space Integration, Ministry of Culture

LIECHTENSTEIN

Mr Martin Hasler

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Deividas Velkas
Head of Society Information Policy division, Department of Cultural Policy, Ministry of Culture

MALTA / MALTE

Ms Maria Mifsud
Office Management Assistant, Office of The Permanent Secretary
Ministry for the Economy

MOLDOVA / MOLDOVIE

Mr Serghei Mihov
Counsellor , Global Affairs and Human Rights Division , General Directorate for Multilateral Cooperation, Ministry of Foreign Affairs and European Integration of the Republic of Moldova

MONACO

M. Serge Robillard
Chef de Division, Direction des Communications Électroniques, Principauté de Monaco

MONTENEGRO

Mr Ranko Vujovic
Executive Director, UNEM

THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Nol Reijnders
Senior Adviser for Media Policy

Ms Pien van den Eijnden
Senior Legal Adviser
Ministry of the Interior and Kingdom Relations, Constitutional Affairs and Legislation,
Constitutional Affairs

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Delia Mucica
Professor, University of Theatre and Film
Senior Advisor, Unit for Project Management, Ministry of Culture and National Heritage

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION RUSSIE

Mr Nadzhaf Abdullaev
Senior Councillor, MFA Press and Information Department

Mr Arseniy Nedyak
Ministry of Telecom and Mass Communications

SERBIA / SERBIE

Ms Maja Rakovic
Ministry of Foreign Affairs

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Skender Adem
Undersecretary, Ministry of Culture of Republic of Slovenia

SWEDEN / SUEDE

Mr Christoffer Lärkner
Department of Culture

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Thomas Schneider
Federal Office of Communication, Federal Department for the environment, transport,
energy and communication

Mr Pierre Smolik
Federal Office of Communication, Federal Department for the environment, transport,
energy and communication

Mr. Urs Thalmann
Member of EMEK, the Swiss Commission on Media

**„FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA „/ „EX-REPUBLIQUE
YUGOSLAVE DE MACEDOINE“**

Ms Vesna Poposka
Head of International PR Department, Government of the Republic of Macedonia, PR
Department

TURKEY / TURQUIE

Mr Mehmet Bora Sönmez
Media Expert, Radio and Television Supreme Council of Turkey

Mr. Arif Firtina, Council Member,
Mr. Taha Yücel, Council Member

UKRAINE

Ms Olha Herasymiuk
First Deputy Chair of the National Council of Ukraine for Television and Radio
Broadcasting

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Mark Carvell
Media Team, Department for Culture, Media and Sport

Ms Kathleen Stewart
Media Team, Department for Culture, Media and Sport

* * *

**OBSERVERS / OBSERVATEURS
PARTICIPANTS**

BELARUS

Mr Dimitry Mironchik
Head of Media Department of MFA Belarus, Press-Secretary of MFA

HOLY SEE / SAINT SIEGE

Mgr John Baptist Itaruma

MOROCCO / MAROC

Mme Chanaz El Akrichi
Chef de Division de la Coopération, Ministère de la Communication

Mme Meriem Khatouri
Directrice des Etudes et du Développement des médias, Ministère de la Communication

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Rüdiger Dossow - Secretary of the Committee on Culture, Science and Education

**CONFERENCE OF INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS OF
THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Anna Rurka – Chairperson
Mr Didier Schretter
Member of the Standing Committee - Vice-chair Education and Culture Committee

**EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS/ COUR EUROPENNE DES DROITS DE
L'HOMME**

Judge Robert Spano

**OFFICE OF THE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / BUREAU DU
COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME**

Ms Anne Weber
Adviser to the Commissioner

**ADVISORY COUNCIL ON YOUTH OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL
CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Milosh Ristovski - Centre for intercultural Dialogue

**COMMITTEE OF EXPERTS ON TERRORISM / COMITÉ D'EXPERTS SUR LE
TERRORISME**

Mr Kristian Bartholin

**COUNCIL OF EUROPE GENDER EQUALITY DIVISION / DIVISION DU CONSEIL DE
L'EUROPE SUR L'EGALITE DES GENRES**

Ms Carolina Lasén Diaz, Head of the Gender Equality division

**COUNCIL OF EUROPE STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS (CDDH) /
COMITÉ DIRECTEUR DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LES DROITS DE L'HOMME**

Ms Kristine Līce - Latvian member

**EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY / OBSERVATOIRE EUROPEEN DE
L'AUDIOVISUEL**

Ms Maja Cappello, Head of Legal Information Department

**ASSOCIATION OF EUROPEAN JOURNALISTS (AEJ) / ASSOCIATION DES
JOURNALISTES EUROPEENS**

Mr William Horsley - Media Freedom Representative

COPEAM

M. Hervé de Haro, Vice-Président

EPRA

Ms Emmanuelle Machet, Secretary

**EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU) / UNION EUROPEENNE DE RADIO-
TELEVISION (UER)**

Mr Michael Wagner

Head of Media and Communications Law, Legal Department

Mr Giacomo Mazzonne

Head of Institutional Relations, Public Affairs & Communications

UNIVERSITY OF MALTA

Ms Marilyn Clark

* * *

**WORKSHOP: THE FUTURE OF NEWS
MEDIA AND JOURNALISM IN THE AGE OF DIGITAL CONVERGENCE**

**ATELIER : L'AVENIR DU JOURNALISME A L'AGE DE LA CONVERGENCE
NUMERIQUE**

Thursday 1 December / Mardi 1 décembre 2016

Ms Benedicte AUTRET - Google's Digital News Initiative

Mr Gabriele BERTOLLI - Team Leader - Future of the Media, Media Freedom and Media
Pluralism, European Commission

Mr Alexandre BRACHET - Upian

Mr Pierre FRANCE - Rue 89 Strasbourg

Mr Rasmus Kleis NIELSEN - Director of Research at the Reuters Institute

Mr Matt ROGERSON - Head of Public Policy of Guardian News & Media

Mr Renate SCHROEDER - European Federation of Journalists

Mr Wout VAN WIJK - News Media Europe
Mr Nabil WAKIM - Directeur de l'innovation éditoriale, Le Monde

* * *

INTERPRETERS / INTERPRETES

Ms Amanda BEDDOWS
Ms Gillian WAKENHUT (29-30/11)
Ms Martine CARALY (1-2/12)
Ms Maryline NEUSCHWANDER (29-30/11)
Ms Christine TRAPP (1-2/12)

* * *

SECRETARIAT

Mr Patrick PENNINGCKX, head of information society department, Directorate general human rights and rule of law
Ms Silvia GRUNDMANN, head of media and internet division, Directorate general human rights and rule of law, Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society
Ms Charlotte ALTENHOENER-DION, administrator, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Lejla DERVISAGIC, head of unit, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Ana GASCÓN-MARCÉN, administrator, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Mr Lee HIBBARD, administrator, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Mr Christina LAMPROU, administrator, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Amélie LEPINARD, administrator, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Leila MARSHANIA, administrator, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Elvana THAÇI, head of unit, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Małgorzata PEK, administrator, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Elvana THACI, administrator, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Urška UMEK, administrator, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Anne BOYER-DONNARD, principal administrative assistant, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law
Ms Julia WHITHAM, assistant, media and internet division, Directorate general human rights and rule of law